DOSSIER DE PRESSE

par le Collectif des apiculteurs ariégeois

TRANSHUMANCE DE LA SOLIDARITE

SAMEDI 28 MARS 2015

Ce samedi 28 mars, a eu lieu en Ariège, **la transhumance de la solidarité**. 200 essaims venant de toute la France ont étés donnés aux apiculteurs professionnels ayant subi des **mortalités d'abeilles massives** pendant l'hiver 2013-2014.

Face à **l'inaction de l'État**, après plus d'un an de sollicitation, **la profession s'est mobilisée**.

En Ariège, ce don sera pérennisé par la création d'une **pépinière d'essaims solidaire**.

Sommaire

1 : L'élan de solidarité

2 : les mortalités

3 : Sol'Abeille, la pépinière d'essaims d'Ariège

1 : L'élan de solidarité

A l'initiative de la FFAP (Fédération Française des Apiculteurs Professionnels) aidée de la **Confédération Paysanne**, un appel à don national a réuni **200 essaims**.

La profession apicole, déjà fragilisée dans son ensemble, s'est mobilisée pour soutenir les plus touchés par les mortalités massives.

Ces essaims seront distribués sur **quatre départements** : l'Ariège, la Haute-Garonne, les Hautes-Pyrénées et les Pyrénées Orientales avec une priorité aux jeunes installés.

Cet élan de solidarité représente une aide de 30 000 €. C'est peu face aux **1 500 000 € de pertes estimées** pour le seul département de l'Ariège (annexe 1) mais c'est un geste fort pour les apiculteurs sinistrés, venant d'une filière en difficulté depuis de nombreuses années.

L'accueil des essaims, organisé par le collectif des apiculteurs a reçu la participation et le soutien de nombreux éleveurs et agriculteurs locaux.

2 : Les mortalités

Au cours de **l'hiver 2013/2014**, les Apiculteurs du massif pyrénéen constatent d'**importantes mortalités de colonies d'abeilles**.

Ce sont plus de **3500 ruches mortes**. Près de 60 exploitants ont perdus jusqu'à 80 % de leur cheptel (annexe 2).

Dans ces montagnes où les grandes cultures sont rares, l'hypothèse d'une contamination avec les produits utilisés en élevage est émise. La DGAL (Direction Générale de l'Alimentation) a décidé de mettre en place une **étude ciblée des effets de l'exposition aux produits insecticides vétérinaires sur la santé des abeilles** (annexe 3).

3 : Sol'Abeille, la pépinière solidaire d'essaims d'Ariège

En Ariège, les apiculteurs ont créé l'association **Sol'Abeille** afin de **pérenniser l'action de solidarité** du don d'essaims.

Cette association a pour but d'**assurer la gestion du cheptel** issu du don afin de conserver, soutenir et développer l'apiculture ariégeoise professionnelle.

Le principe de cette **pépinière d'essaims** est de mettre à disposition des essaims aux apiculteurs professionnels ayant subi de lourdes pertes avec une priorité aux jeunes en cours d'installation.

Le collectif des apiculteurs ariégeois et Sol'Abeille

Contacts:

Apiculteurs Ariège :	Sylvie Humbert	06.14.83.48.84
	Benoît Gorsse	06.30.53.23.66
FFAP :	Alain David	06.44.79.72.47
Confédération Paysanne :	Nicolas Gy	06.43.16.86.68

Annexes

Annexe 1 *CR de la réunion du 26/02/2014 présidée par Mme la préfète de l'Ariège*

Annexe 2 *Témoignage de Jacques Loubet « Ces zones où les abeilles n'ont plus le droit d'exister. »*

Annexe 3 *Extraits « Note mortalités hivernales d'abeilles dans les Pyrénées » DGAL – 28 janvier 2015*

Annexe 4 *Vidéo Documentaire sur les mortalités d'abeilles dans les Pyrénées Orientales*

Annexe 5 *Revue de presse*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ARIÈGE

Réunion du 26 février 2014 à Foix sur la mortalité hivernale anormale des abeilles dans les départements de l'Ariège, des Htes Pyrénées, de la Hte Garonne et des Pyrénées-Orientales.

En présence de la mission mise en place par le Ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, conduite par M. Alain Fauconnier, sénateur de l'Aveyron et président du comité stratégique de l'apiculture et par M. François Gerster, inspecteur général de la santé publique vétérinaire et coordonnateur ministériel du plan de développement durable de l'apiculture,

Relevé de conclusions

Participants : le préfet et le sous préfet de Saint Girons, le DRAAF et le chef de SRAL, le DDCSPP et son chef de service Santé animale, le DDT adjoint, deux élus du Conseil régional dont le président de la commission des massifs, le président du Conseil général, le vice président de la CDA de l'Ariège (représentant aussi la CRA), le laboratoire national de référence sur la santé de l'abeille de l'Anses, l'ITSAP et l'ADA Midi Pyrénées (ADAM). Les représentants des apiculteurs ont participé à l'ensemble des rencontres (voir fiche de présence jointe)

Déroulement de la journée :

La journée a été organisée en deux temps: une réunion plénière avec une soixantaine d'apiculteurs réunis à la chambre d'agriculture de 10h00 à 12H30, puis une séance de travail avec une délégation de leurs représentants à la préfecture jusqu'à 16h. Ces réunions ont été suivies d'un point presse.

La réunion avec les apiculteurs, le matin, a été empreinte de sérieux et de dignité ; après une présentation de la situation par l'ADAM et le collectif d'apiculteurs ariégeois, les témoignages des professionnels touchés ont montré leur grande détresse et leur désarroi face à des mortalités massives dont ils ne comprennent pas la cause. 3000 colonies sont mortes ou effondrées en Ariège, un millier dans les Pyrénées-Orientales, les départements limitrophes sont touchés beaucoup plus faiblement. Les zones sont en majorité des zones d'élevage riches en biodiversité. La situation des nouveaux installés (7 à 8 par an en Ariège) est économiquement et humainement dramatique. Un film réalisé par les apiculteurs des Pyrénées-Orientales a montré une détresse identique.

Conclusions :

La réunion de travail de l'après midi a permis la mise en place d'actions immédiates :

- le préfet de l'Ariège met en place une **commission départementale chargée d'évaluer les pertes** économiques des exploitations touchées (les premières déclarations faites auprès de la DDCSPP seront prises en compte), la DDT, avec le soutien de la DRAAF, coordonne cette action, participeront à cette commission la Chambre d'agriculture de l'Ariège, la DDCSPP, la Région, le Département et l'ADAM. Cette commission sera constituée au plus tard vendredi 28/02 et commencera immédiatement ses travaux. Les possibilités d'aides (Etat, collectivités) seront dans le même temps recensées, elles devront être adaptées aux situations locales et permettre une aide rapide en trésorerie pour faire en sorte que ceux qui ont tout perdu puissent sauver un peu leur saison.

2, rue de la préfecture – préfet Claude Erignac – B.P. 87 – 09007 FOIX CEDEX
Standard 05.61.02.10.00 – Télécopie 05.61.02.74.82
www.ariege.gouv.fr

- un **protocole d'enquête** pour identifier les origines probables des mortalités, sera élaboré par l'ITSAP (coordonnateur), l'Anses, l'ADAM, un vétérinaire spécialisé en apiculture mandaté par la DDCSPP et deux épidémiologistes de l'Inra et de l'Anses. Ce protocole sera envoyé avant la fin de la semaine prochaine aux participants de la réunion de travail pour commentaires avant sa mise en oeuvre immédiate. Les frais d'analyses engendrés par cette enquête seront pris en charge par l'Etat. Un certain nombre d'exploitations remarquables épidémiologiquement et dans lesquelles des prélèvements de matrices éventuellement contaminées restent possibles seront ciblées. Cette enquête « cas témoins » aura pour but d'infirmer ou de confirmer des corrélations possibles entre les mortalités d'abeilles et les traitements antiparasitaires des bovins, ovins, équins (et les traitements insecticides contre les vecteurs). L'ensemble des intervenants a souligné l'importance de cette enquête pour alimenter le dialogue entre les éleveurs et les apiculteurs qui se partagent le même territoire d'agro pastoralisme dans le massif pyrénéen.

- un **protocole de surveillance** sera également élaboré par ces scientifiques et mis en place dans les exploitations apicoles cibles pendant la prochaine saison apicole.

- le **dispositif d'alerte et de surveillance de la santé de l'abeille** devrait être rénové à la lumière du retour d'expérience de cette crise sanitaire. L'insuffisance d'encadrement sanitaire des exploitations apicoles a été soulignée.

- par ailleurs une vingtaine de plaintes ont été déposées en gendarmerie et le procureur de la république coordonne les enquêtes.

PJ : un document remis par le collectif d'apiculteurs sur leurs demandes d'appui et les mesures urgentes attendues. Pour le seul département de l'Ariège la perte économique est évaluée à 1,5M€.

Le Préfet

Nathalie MARTHIEN

basta!

http://www.bastamag.net/Ces-pollutions-qui-creent-des

APICULTURE

Ces zones où les abeilles n'ont plus le droit d'exister

par Jacques Loubet - 16 mai 2014

La mortalité des ruches dans plusieurs vallées des Pyrénées a atteint un seuil catastrophique. C'est le cas de l'exploitation apicole de Jacques Loubet, en Ariège, dont l'avenir est largement compromis. En cause selon lui, l'accumulation des produits chimiques qui crée des *« zones de non droit à l'existence des abeilles »*. Avec d'autres apiculteurs, il demande à ses voisins éleveurs de réfléchir à la pertinence des traitements antiparasitaires de leurs troupeaux et à leurs alternatives. *« J'en ai assez de me taire ! Quand arrêterons-nous le suicide collectif ? »* Témoignage.

Apiculteur professionnel depuis plus de 25 ans, en Ariège, dans les Pyrénées, je gère avec une jeune collègue 350 ruches en production de miel. Cette année, alors que tout allait bien, après les deux semaines du froid de novembre, j'ai dénombré 330 ruches complètement mortes : abeilles mortes et ou disparues, provisions de miel énormes. Bien sûr, cette situation avec pertes de ruches n'est pas nouvelle, et s'aggrave depuis quelques années, mais n'avait jamais atteint ce seuil catastrophique. Les analyses ne donnent aucun résultat, les seuils de détection n'étant pas assez bas ou les molécules incriminées ayant disparu. D'autres collègues subissent le même problème avec plus ou moins de gravité, y compris dans les Pyrénées-Orientales, les Hautes-Pyrénées… et, bizarrement, surtout en zone de montagne dans les vallées proches de l'Espagne.

Bioaccumulation

Alors que se passe-t-il dans ces montagnes où l'air est réputé pur et la nature préservée ? Ici pas de grandes cultures, pratiquement pas d'industrie, des élevages traditionnels en étable l'hiver, et en estive l'été. Nos collègues éleveurs, ceux qui s'intéressent à notre activité, nous affirment ne pas utiliser plus de produits vétérinaires *« qu'avant »*. *« Avant »*, c'était quand au fait ?... Il y a déjà longtemps ! Et depuis ce temps, qu'en est-il de la bioaccumulation de tous ces produits utilisés, mais en partie rejetés par les animaux ?

Demandons-le aux insectes bousiers plus assez nombreux pour recycler leurs déjections... Demandons-le aux concerts d'oiseaux de plus en plus discrets au printemps... Demandons-le aux pêcheurs de plus en plus rares dans ces ruisseaux de montagne... Demandons-le à nos abeilles nourries d'intoxication permanente, à petites doses, les conduisant lentement mais sûrement vers une mort certaine. Leur mort, silencieuse et discrète, est un prix trop fort payé pour nous dévoiler la face cachée de notre environnement. Car il faut être clair : les abeilles collectent patiemment dans les nectars, les pollens et les eaux, les toxiques qui déclenchent massivement leur propre destruction en hiver quand le froid rend nécessaire l'utilisation de leurs graisses ou de leurs réserves alimentaires.

« Traitements préventifs à tout va »

Le seuil de ma patience est largement dépassé quand j'entends les arguments développés par les pouvoirs publics et relayés sans aucune analyse objective par des médias complices et sournoisement rassurants : le parasite *varroa* et le prédateur frelon asiatique, souvent mis en avant, n'ont aucune raison d'être actifs en hiver. Pas plus que les maladies classiques qui, si elles en avaient le temps, viendraient opportunément se rajouter à l'intoxication chronique. Sans compter les suspicions d'incompétence ou de négligence insultantes pour notre profession. Trop, c'est trop !

Et ce n'est pas tout ! Compte tenu de l'importance démesurée de ces mortalités d'abeilles, on peut (hélas !) raisonnablement s'attendre dans le futur à un grave problème de santé humaine. Pas spectaculaire, diffus sans doute, mais tellement réel. A tel point que je connais déjà deux éleveurs avec maladie de Parkinson déclarée, et dont eux-mêmes soupçonnent l'origine et surtout la cause. Bientôt on ne pourra plus se cacher derrière des faux fuyants, il faudra bien répondre de nos pratiques dont nous sommes tous collectivement responsables. Finies l'insouciance et la satisfaction de soi : on regrettera l'assurance immédiate que procurait la pléthore de traitements préventifs à tout va, quand on ne pensait pas que ce confort hypothéquerait notre avenir.

Logique égoïste et court-termiste

C'est pourquoi j'en ai assez d'entendre dire que nos voisins espagnols sont moins regardants que nous, et que les flux de sud pourraient généreusement transférer leurs nombreux toxiques sur nos versants pyrénéens. Ils ne sont pas pire que nous : ils sont simplement dans la même logique égoïste à court terme ! En ce qui concerne mon exploitation apicole, son avenir est évidemment très compromis. De toute façon, je me sens économiquement interdit de la poursuivre dans cette région, et surtout je le vis comme une grave privation de liberté.

Ma jeune collègue va certainement renoncer à son projet d'installation en apiculture pour lequel elle avait déjà commencé d'investir. J'en ai assez de me taire ! Il est totalement inadmissible, économiquement et socialement, de laisser se créer de fait des zones de non droit à l'existence des abeilles et à l'exercice de notre profession. Quand arrêterons-nous le suicide collectif ?

Jacques Loubet

Photo : CC / Michel Oravec

Ce témoignage a initialement été publié sur *Campagnes solidaires*, le mensuel de la Confédération paysanne. *Campagnes solidaires* est un point de ralliement pour ceux qui veulent comprendre les réalités de la vie et des luttes paysannes dans le monde, et ici en Europe. C'est aussi un espace pour ceux qui veulent s'exprimer sur ces réalités et la manière d'agir sur elles. *Campagnes solidaires* restitue chaque mois les résistances de ces luttes et les initiatives porteuses d'espoir (voir le site).

Cet article vous a intéressé ? Basta ! a besoin de ses lecteurs pour poursuivre son travail, faites un don sur bastamag.net.

Basta ! (http://www.bastamag.net) est un site d'information indépendant sur l'actualité sociale et environnementale. Constitué d'une équipe de journalistes et de militants associatifs, Basta ! contribue à donner une visibilité aux enjeux écologiques, aux actions citoyennes, aux revendications sociales, aux mouvements de solidarité et aux alternatives mises en œuvre.

Annexe 3 Extraits : « Note mortalités hivernales d'abeilles dans les pyrénées » DGAL – 28 janvier 2015

Cette note présente les résultats des investigations menées dans le cadre d'un épisode de mortalités hivernales survenu en zone pyrénéenne pendant l'hiver 2013/2014.

I- Ampleur du phénomène

Début décembre 2013 des cas de surmortalité de colonies ont été observés dans plusieurs exploitations apicoles de Midi-Pyrénées (Ariège, Aude, Tarn, Haute-Garonne) et de Languedoc Roussillon (Pyrénées-Orientales). Ces mortalités n'avaient pas fait l'objet de déclarations initialement auprès des DDecPP, le dispositif de déclaration des troubles en vigueur à l'époque ne prenant pas en compte les mortalités hivernales
A posteriori les déclarations ont concerné 58 apiculteurs touchés, avec 3506 ruches atteintes de mortalité sur 4458 ruches déclarés, soit 79 % des colonies.

Par ailleurs, une vingtaine d'apiculture ont intenté une action en justice, en cours d'instruction.

Synthèse des mortalités déclarées en DDecPP

Départements	Nombre d'apiculteurs	Nombre de ruches atteintes de mortalités*	nombre total des ruches (apiculteurs déclarants)	Pourcentage des colonies affectées dans ces ruchers
Ariège	31	1952	2609	75 %
Pyrénées Orientales	19	1060	1245	85 %
Hautes Pyrénées	5	377	435	87 %
Haute-Garonne	2	100	150	67 %
Tarn	1	17	19	89 %

Les mortalités déclarées sont variables entre les apiculteurs (de 18 % à 100 %)

Les suites

Étude scientifique sur l'exposition des abeilles aux substances antiparasitaires et biocides

L'exposition des abeilles aux lactones macrocycliques est possible puisque l'on a retrouvé traces de ces molécules dans du jus de fumier. Il convient donc d'explorer l'hypothèse que cette exposition possible soit effective et qu'elle ait un effet sur la santé des colonies, dans un cadre plus rigoureux.

C'est la raison pour laquelle, la DGAL a décidé de mettre en place, une étude ciblée sur la question de l'effet de l'exposition des abeilles aux produits insecticides vétérinaires sur leur santé. Cette étude sera menée sur deux saisons, en zone de moyenne montagne (Alpes et Pyrénées), hors zone de cultures. Il s'agit d'un protocole de type exposé/non exposé dont l'élaboration est confiée à l'ITSAP, avec l'appui scientifique de l'ANSES et de l'INRA et la collaboration de la DGAl, la SNGTV et de GDS France. Ce projet démarrera dès le début de la saison apicole 2015.

Révision des modalités de déclaration des mortalités

Par ailleurs afin de gagner en réactivité sur des situations similaires, et comme cela avait été annoncé par le sénateur Fauconnier en février dernier, la note de service définissant la marche à suivre en cas de mortalité a été revue et sera opérationnelle dès l'hiver 2014/2015. Les changements principaux portent sur :

- La prise en compte des mortalités survenues pendant l'hiver
- Les pertes de colonies sans tapi d'abeilles
- L'identification des causes possibles

La note insiste sur l'importance de communiquer auprès des apiculteurs, les résultats d'enquêtes. Des enquêtes approfondies seront déclenchées en cas de constat de mortalités groupées. Enfin, un retour d'expérience sur le fonctionnement de ce dispositif est prévu mi 2015.

Annexe 4 *Vidéo Documentaire sur les mortalités d'abeilles dans les Pyrénées Orientales*

https://www.youtube.com/watch?v=fHcnw55Mr0Q#t=17

Annexe 5 *Revue de presse*

28/01/2014	France 3 Languedoc-Roussillon	Inquiétante mortalité chez les abeilles des Pyrénées-Orientales
29/01/2014	Ariège News	Importante mortalités des abeilles : le cri d'alarme des apiculteurs ariégeois
2/02/2014	La dépêche	Enquête sur l'anormale mortalité des abeilles
14/08/2014	Le Monde	Les abeilles des Pyrénées-Orientales décimées par les pesticides
18/11/2014	BFM TV	Décès en masse des abeilles, possible mise en cause de molécules
0212/2014	Journal de l'environnement	Pyrénées, nouvel hiver meurtrier pour les abeilles ?
10/12/2014	Ariège News	Mortalité des abeilles en Ariège : les apiculteurs entendent calmer le jeu avec les éleveurs

Importante mortalité chez les abeilles

dans vos régions

Vonn, Jansrud, Fayed et Défago... les noms clefs de la première journée de Coupe du monde de ski à Méribel

Eygalières : le Conseil d'Etat valide le permis de construire de Michel Drucker

Où observer l'Eclipse de soleil ? France 3 Centre

France 3 Haute-Normandie, toute l'actualité de la région France 3 Haute-Normandie

Côte d'Or : une déviation est mise en place sur la rocade de Dijon en raison d'un accident mortel France 3 Bourgogne

ailleurs sur le web

Le classement des mutuelles et assurances santé en 2015 LeComparateurAssurance

Le classement des mutuelles et assurances santé en 2014 LeComparateurAssurance

Vidéo : Les 6 points essentiels de l'assurance-vie BforBank

Les plages à Hong Kong Hong Kong

Big Buddha, un des plus grands monastères Bouddhistes Hong Kong

Recommandé par

1 Commentaire France 3 Languedoc Roussillon S'identifier

Recommend 1 Partager Les meilleurs

Participer à la discussion…

benoit • il y a un an

pesticides.... traitements sur des arbres en fleurs, ou traitements sur des arbres avec des fleurs dessous.... on devrait meme pouvoir suivre la piste des abeilles mortes jusqu'au chamo incriminé... c'est déjà arrivé chez moi, l'agriculteur à été dénoncé et à du repayer les abeilles... c'est grave quand meme que encore ils n'ont pas compris qu'il faut y arreter avec ces pesticides de merde !!!!!!!!!! yan à marre !!!!!

• Répondre • Partager ›

S'abonner Ajoutez Disqus à votre site web ! Vie Privée

imprimer l'article fermer la fenêtre

ariegenews

ariège > agriculture et environnement > apiculture

Importante mortalité des abeilles: le cri d'alarme des apiculteurs ariégeois

© midinews 2014

C'est reparti non pas comme en 14 mais comme en 2009!

Le danger ne vient plus de la plaine mais de la montagne. Depuis le début de l'hiver les apiculteurs ariégeois dénombrent plus d'un millier de ruches mortes ou très affaiblies (au total près de 3000 ruchers seraient hors service).

Un constat qui s'alourdit inexorablement tous les jours et qui s'étend sur toute la chaîne des Pyrénées. Si bien que ces professionnels ont décidé de monter un collectif pour alerter les pouvoirs publics. Ils ont tenu ce jeudi une conférence de presse pour parler de leur situation devenue très critique. Car au-delà de la résignation, ce sont des emplois, une économie à part entière et une activité qui se meurt dans la plus grande indifférence.

La colère gronde dans les rangs des jeunes apiculteurs ariégeois

Dans la salle des anciens, comme Bertrand Théry apiculteur en vallée de Barguillère. Il se bat depuis des années contre les OGM et leurs effets désastreux sur son activité.

Après l'épidémie de Fièvre Catarrhale Ovine qui a dévasté le département de l'Ariège en 2008, ce militant avait dénoncé l'intoxication des abeilles par les traitements insecticides rendus obligatoires dans les élevages infectés de FCO, 2500 ruches étaient mortes à l'époque, engendrant d'importants problèmes de trésorerie impactant la profession (voir notre article du 10/04/2009).

Aujourd'hui Bertrand est toujours solidaire et impliqué car il traverse la même situation que ses collègues mais ce sont les jeunes générations qui montent désormais au créneau à travers ce nouveau collectif. La relève en quelque sorte qui est prête à aller jusqu'au bout car la colère gronde dans les rangs.

Quentin Deligne en fait partie. Après avoir suivi la formation au CFPPA il s'est installé en 2011 à Varilhes après avoir réalisé d'importants investissements. Son constat est sans appel:

«*Ce ne sont pas les pratiques apicoles qui sont en cause, les pertes touchent tous les apiculteurs qu'ils soient amateurs ou professionnels, que ce soient des ruches conduites en Bio ou en conventionnel.*

Ce constat s'élargit aux Pyrénées Orientales, à l'Aude, au Tarn et à la Haute-Garonne (nos collègues sont présents ici pour en parler). *Le seul dénominateur commun de ces pertes semble être la proximité immédiate des troupeaux, soit en été en estive, soit sur les lieux d'hivernage, soit près de bâtiments d'élevage.*

Une intoxication causée par les produits de traitement des bêtes... des échantillons d'abeilles mortes ont été prélevés, des analyses sont en cours, notamment auprès du laboratoire du CNRS à Villeurbanne»

Des spécialistes au chevet des ruchers ariégeois

Les abeilles sont des facteurs incontournables de la qualité de l'environnement et le dépérissement des colonies constitue un signe fort qui n'a pas échappé aux spécialistes Virginie Britten, ingénieur en agriculture à l'ADAM (association de développement de l'apiculture en Midi-Pyrénées) qui a pris la parole pour évoquer les constats réalisés sur le terrain:

«*Nous avons constaté des mortalités en fond de ruche* (3 à 4cm d'épaisseur) *ou devant les ruches une fois que les abeilles ont évacué les mortes, et/ou des colonies très affaiblies, voire désertées. A l'exception d'un rucher, les visites de colonies n'ont pas mis en avant des problèmes sanitaires, notamment concernant la varroa. La proximité d'un environnement en zone d'élevage semble être le seul point commun*»

Même si les apiculteurs restent prudents (ils attendent les résultats définitifs des analyses), les pratiques des éleveurs sont pointées du doigt dans l'intoxication des abeilles.

«*Ce sont des produits de plus en plus forts qui sortent sur le marché. En principe une abeille ne meurt pas en hiver, curieusement c'est à ce moment là que les effets de ces substances ont le plus d'impact sur nos cheptels* (par exemple avec la perméthrine ou le butox au moment de la FCO). *Le phénomène est d'une violence extrême, il faut trouver une solution sur du long terme*» indique Quentin.

De plus les faits sont convergeant sur les autres espèces sauvages, dans la salle un naturaliste témoigne de la disparition de certaines espèces sauvages de papillons, lui est plus directif, il met ouvertement en cause l'utilisation de certains produits sur le bétail et l'abeille ne serait que la partie immergée de l'iceberg.

Pour Bertrand qui se félicite de la présence dans la salle de Sébastien Vion de la Confédération paysanne ou de François Calvet, conseiller régional EELV, «*il faut mener le combat en relation avec les syndicats et le monde politique pour lui donner davantage de relief*»

Tous s'accordent à dire que l'activité apicole est encore trop méconnue et pas assez considérée: «*il est difficile d'avoir une écoute de nos chambres consulaires, on n'est pas pris au sérieux et quand on parle d'anéantissement de notre outil de travail, de vies détruites on nous répond qu'il y a le RSA. Vous comprenez bien que l'on ne peut se satisfaire de telles réponses. Oui nous sommes en colère, une colère contenue mais jusqu'à quand?*»

Les abeilles assurent à 80% la pollinisation des espèces végétales, leur butinage est donc indispensable pour la biodiversité et la reproduction d'une multitude de fruits, légumes et plantes.

De fait, leur rôle économique est indéniable: 35% de la production mondiale de nourriture et 10% du chiffre d'affaires de l'agriculture mondiale dépend d'elles.

Albert Einstein aurait même dit un jour: «*si l'abeille venait à disparaître de la surface du globe, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre*»... à méditer.

ariège | agriculture et environnement

Laurence Cabrol | 29/01/2014 - 19:32 | Lu: 156547 fois

Lien permanent vers l'article:
http://www.ariegenews.com/news-72093.html

LADEPECHE.fr
dimanche 22 mars, 15:58, Sainte Léa

Enquête sur l'anormale mortalité des abeilles

Publié le 27/02/2014 à 03:51, **Mis à jour le 27/02/2014 à 08:32**

Foix (09)

Représentants de l'état et élus à l'écoute des apiculteurs./Photos DDM, Ar.P.

Une enquête scientifique démarre pour tenter d'expliquer la surmortalité des abeilles en Ariège. Le traitement anti-parasitaire des troupeaux peut-il être mis en cause ?

1 500 ruches mortes, 1 500 ruches effondrées... Le bilan est très lourd pour les apiculteurs de l'Ariège. Il est d'autant plus inquiétant qu'il reste pour le moment inexpliqué. «J'avais 35 ruches au col de Port. J'en ai placé 21 à Arignac et 14 au Mas d'Azil. Les ruches du Mas d'Azil sont bien. Sur les 21 ruches d'Arignac il n'en reste qu'une» explique Mathias Barbaud, apiculteur à Allières. Le phénomène a pris une telle ampleur que les services de l'état et le ministère de l'agriculture ont décidé de se pencher sur ce cas. Les apiculteurs de l'ADAM et du collectif de l'Ariège ont pu rencontrer, hier matin, le sénateur de l'Aveyron Alain Fauconnier, président du comité stratégique de l'apiculture, François Gerster, inspecteur général de la santé publique vétérinaire et coordonnateur ministériel du plan de développement durable de l'apiculture ainsi que les représentants d'organismes sanitaires et scientifiques (ANSES, ITSAP), Augustin Bonrepaux, président du conseil général, Marc Carballido et François Calvet, conseillers régionaux.

«Le ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll est très attentif à la filière apicole et au drame qu'elle vit en Ariège» a affirmé François Gerster aux côtés de Nathalie Marthien, préfet de l'Ariège.

Jusqu'à des décisions nationales

Le ministère de l'agriculture et les services de l'état lancent une enquête pour tenter d'expliquer l'origine de cette mortalité massive. «Nous allons élaborer très rapidement un protocole d'enquête. Il faut regarder les exploitations des choses sont le plus inexplicables et comparer avec les exploitations où rien ne s'est passé» a détaillé François Gerster. Les scientifiques vont travailler sur des hypothèses. Ils vont notamment chercher dans la direction des traitements antiparasitaires des grands animaux (bovins, ovins et caprins). Peuvent-ils être mis en cause ? Vont-ils trouver des corrélations entre des substances chimiques possibles ? «Nous voulons que les différentes formes d'agriculture vivent ensemble en harmonie sur le même territoire» a affirmé François Gerster avant d'ajouter : «Si l'hypothèse de la responsabilité des traitements antiparasitaires est avérée, il faudra prendre des décisions au niveau national.»

Le travail va se doubler d'un suivi particulier de certaines exploitations pour tenter de comprendre. Enfin, une commission départementale va expertiser les situations à partir de la semaine prochaines la situation de chaque apiculteur touché. Et Nathalie Marthien, préfet de l'Ariège de préciser : «En matière d'aides,

nous ferons du cousu main, au cas par cas.»

3 000 ruches touchées

Les dégâts sont considérables pour les apiculteurs ariégeois. Une quarantaine d'entre eux ont relevé la mort de 1 500 ruches auxquelles s'ajoutent 1 500 ruches effondrées (sans reine ou avec une colonie extrêmement réduite). Selon leurs calculs, leurs pertes financières sont estimées à près de 1,350 million d'euros. Le phénomène touche d'autres départements.

Arnaud Paul

FOIX **VIE LOCALE**

AILLEURS SUR LE WEB

Classement des meilleures mutuelles en 2014
(LeComparateurAssurance)

- Cancer :dix signes d'alarme méconnus ou sous-estimés (LeFigaro.fr)
- Hong Kong et ses randonnées extraordinaires (Hong Kong)
- 20 célébrités qui ont une maladie grave (PressroomVIP)
- Combien coûte un site internet pour une entreprise ? (SFR Business Room)

A LIRE AUSSI

La manifestation à risque interdite en centre-ville

- Elle demande en mariage sa compagne devant Ryan Gosling et Eva Mendes
- L'assureur se donne la mort dans son agence
- A son procès pour le meurtre de sa sœur, Matthias Belmon demande pardon à sa…
- Plusieurs tonnes d'embâcles sorties du moulin de Bidounet

Recommandé par

Déposer un commentaire

CHARTE DE MODÉRATION

Envie de réagir ? Connectez-vous et donnez votre avis sans attendre ! **JE M'INSCRIS** **JE ME CONNECTE**

Réactions des lecteurs

ceyral, **le 05/03/2014**
"Sur les 21 ruches d'Arignac il n'en reste qu'une"

Lecteur régulier
170 commentaires

C'est avec ruche qu'il faut élever des reines pour peupler un maximum de colonie. Si elle a résisté, il est possible qu'elle est un potentiel génétique intéressant. Car au milieu de la misère, celles qui se sauvent ont un plus, ce n'est pas qu'une question de nombre.

Signaler un abus

Les abeilles des Pyrénées-Orientales décimées par les pesticides

LE MONDE | 14.08.2014 à 12h06 • Mis à jour le 14.08.2014 à 18h41 |

Par **Martine Valo** (/journaliste/martine-valo/)

Un apiculteur montre ses abeilles, mortes, à Bouleternère (Pyrénnées Orientales), le 6 juin. RAYMOND ROIG/AFP

Mais où les abeilles vont-elles bien pouvoir se réfugier ? Même la nature sauvage des montagnes leur est devenue fatale. Cette mauvaise nouvelle – la dernière en date dans la longue liste des calamités qui frappent les insectes butineurs – arrive des Pyrénées-Orientales avec une enquête dont les résultats viennent d'être transmis aux apiculteurs. Leurs taux de perte atteignent des records, jusqu'à 100 % de mortalité, en particulier chez ceux qui pratiquent la transhumance avec leurs ruches vers les hauts pâturages.

Cette année se solde par une hécatombe dans le département : 48 millions d'abeilles ramassées mortes, 1 300 ruches touchées, soit une sur dix. Et la situation est au moins aussi alarmante chez les voisins, en Ariège (5 000 colonies décimées), dans l'Herault, l'Ardèche. *« Après la saison estivale 2013, nous avons constaté que les colonies ne souffraient ni de fortes attaques de la part de parasites, ni de maladie manifeste*, rapporte Marc-Edouard Colin, vétérinaire expert en pathologie de l'abeille. *En revanche, elles présentaient des symptômes caractéristiques d'intoxication : troubles nerveux, faible reproduction… »*

Lire le reportage : Un mal mystérieux décime les ruches ariégoises

Les apiculteurs, réunis en collectif, ont décidé de financer des études pour en avoir le cœur net. Durant l'hiver 2013-2014, 26 échantillons d'abeilles mortes, de pollen et de miel recueillis au sein de leurs colonies aux trois quarts moribondes ont été expédiés dans un laboratoire du CNRS à Solaize (Rhône). Ces analyses physiques...

L'accès à la totalité de l'article est protégé Déjà abonné ?

Achetez cet article 2 €

Abonnez-vous à partir de 1 €

› Découvrez l'édition abonnés

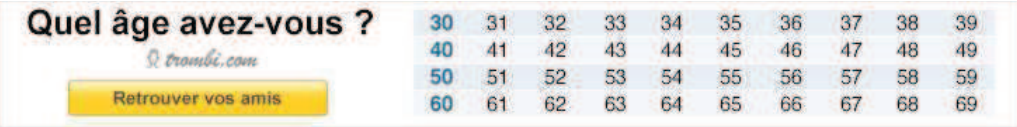

Ariège: décès en masse des abeilles, possible mise en cause de molécules

Les apiculteurs de l'Ariège sont inquiets. L'hiver dernier leurs ruches ont subi une mortalité exceptionnellement élevée. Une hécatombe qui plombe leur activité. Selon la Préfecture, plusieurs molécules utilisées en élevage auraient été retrouvées dans les ruches. A la demande des apiculteurs, l'Etat va mettre en place une étude plus poussée en 2015.

Marine Scherer et Gabriel Haurillon - 18/11/2014

LES DERNIÈRES VIDÉOS

Bébés congelés en Gironde:... (http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/bebes-congeles-
Bébés congelés en Gironde: la mère a été internée (http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/bebes-congeles-en-gironde-la-mere-a-ete-internee-477169.html)

Pollution à Paris: la... (http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/pollution-a-paris-la-circulation-
Pollution à Paris: la circulation alternée comme alternative... (http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/pollution-a-paris-la-circulation-alternee-comme-alternative-477139.html)

VIDÉOS EN RELATION

Français tués en Tunisie: vive émotion dans leurs villages de Midi-Pyrénées

01:24

(http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/francais-tues-en-tunisie-vive-emotion-dans-leurs-villages-de-midi-pyrenees-476249.html)

(http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/francais-tues-en-tunisie-vive-emotion-... Il y a 2 j

Cinq bébés retrouvés morts dans un congélateur en Gironde

01:23

(http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/cinq-bebes-retrouves-morts-dans-un-congelateur-en-gironde-476129.html)

(http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/cinq-bebes-retrouves-morts-dans-un-congelateur-en-gironde-476129.html) Il y a 2 j

05:34

(http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/dropped-hubert-arthaud-estime-que-la-production-etait-dans-une-chasse-a-l-image-475954.html)

(http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/dropped-hubert-arthaud-estime-que-l... Il y a 2 j

Toulouse: Homi Merah

(http://www.bfm /toulouse-homn merah-475849.

(http://www.b /toulouse-hor de-mohamed

Journal de l'environnement

Risques & Santé

Pyrénées: nouvel hiver meurtrier pour les abeilles?

Le 02 décembre 2014 par Romain Loury

Les apiculteurs pyrénéens inquiets pour l'avenir

Dans l'Ariège et les Pyrénées-Orientales, les apiculteurs craignent un nouvel hiver terrible pour leurs abeilles, dont ils imputent la forte surmortalité à une intoxication par les pesticides. Leur demande d'indemnisation pour l'hiver 2013-2014 est au point mort, déplorent plusieurs d'entre eux.

Une mortalité allant de 80% à 100%, plus de 5.000 ruchers touchés sur les deux départements: l'hiver 2013-2014 restera marqué d'une pierre noire pour les apiculteurs de l'est des Pyrénées. Alors que *«les apiculteurs n'ont pas pu reconstituer leur cheptel dans l'année»*, les premiers signes de l'hiver qui arrive sont déjà inquiétants, constate Jean Adestro, président du groupement de défense sanitaire apicole des Pyrénées-Orientales (GDSA 66), au *JDLE*.

En cause selon les apiculteurs, l'intoxication par les pesticides, dont des analyses qu'ils ont fait réaliser par l'Institut des sciences analytiques (CNRS, Villeurbanne) démontre la fréquence dans les échantillons analysés.

Selon ces résultats, 81% des échantillons analysés, aussi bien de miel que de «pain d'abeille», sont positifs pour au moins un composant analysé. Notamment des insecticides d'usage phytosanitaire ou vétérinaire, dont des néonicotinoïdes tels que l'acétamipride, l'imidaclopride et le thiaclopride.

Une discorde «multifactorielle»

L'hypothèse de maladies de l'abeille dans cette hécatombe est à écarter, estime Jean-Marc Colin, retraité d'une carrière de chercheur en pathologie et toxicologie de l'abeille, auprès du *JDLE*. D'où l'incompréhension devant les explications avancées par le ministère de l'agriculture, selon lequel la surmortalité de l'hiver dernier serait *«multifactorielle»*.

«Il est évident que la surmortalité des abeilles [observée bien au-delà de ces deux départements, ndlr] *est multifactorielle* [1]. *Mais les insecticides rendent les abeilles plus fragiles, plus facilement attaquables par les parasites. Il n'y aucun doute : nos abeilles sont bien mortes suite à des intoxications»*, affirme au JDLE Jean-Philippe Antoine, porte-parole des apiculteurs sinistrés, exerçant lui-même près de Perpignan.

Les apiculteurs ont rencontré en novembre des représentants des ministères de l'écologie et de l'agriculture. Sans grand succès selon Jean Adestro: *«dire qu'il s'agit d'un phénomène multifactoriel, c'est nier l'évidence, mais c'est surtout le meilleur moyen de ne rien faire sur le terrain»*. Et surtout de ne pas indemniser les apiculteurs, qui estiment les besoins à 1 million d'euros rien que pour les Pyrénées-Orientales. Un *«sujet au point mort»*, renchérit Jean-Philippe Antoine.

Selon l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf), *«il est inenvisageable pour un apiculteur déjà fortement impacté dans son activité, de s'endetter davantage, d'acheter des essaims qui ne produirons pas dans l'année et qui pourraient périr avant même d'avoir été rentabilisés»*.

Une étude épidémiologique annoncée

Seule avancée selon les personnes interrogées, le ministère de l'agriculture a présenté mi-novembre ses propres analyses [2], qui confortent une imprégnation par les insecticides, avec 18 molécules identifiées parmi 52 apiculteurs, sur les 58 ayant déclaré des pertes. Une nouveauté, puisque le ministère était revenu à trois reprises avec des résultats négatifs! Contacté à plusieurs reprises, le ministère n'a pas donné suite aux demandes d'interview du *JDLE*.

Afin d'éclaircir la situation, il s'est engagé à mener une enquête épidémiologique d'une durée de deux ans. Pour l'Unaf, *«il est plus que probable que cette étude très coûteuse ne puisse rien démontrer de nouveau, surtout si les apiculteurs locaux, riches de leur expérience, ne sont pas impliqués activement dans son élaboration ni dans sa mise en application»*.

Dans un projet d'arrêté mis en consultation lundi 1er octobre, le ministère de l'agriculture précise de nouvelles modalités d'application d'insecticides et d'acaricides sur les cultures. Pour certaines d'entre elles, le traitement ne sera plus autorisé que dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil, ou dans les 2 heures qui précèdent son lever. Des modifications qui visent à *«renforcer la protection des abeilles domestiques»*, assure le ministère.

Les cookies assurent le bon fonctionnnement de nos sites et services. En utilisant ces derniers, vous acceptez l'utilisation des cookies. OK En savoir plus ×

perte de biodiversité, notamment de la raréfaction de leurs plantes favorites. Et une autre étude, britannique celle-ci, révèle qu'elles ont tout à craindre du réchauffement climatique, qui va favoriser l'extension de certains parasites vers le nord, notamment *Nosema ceranae*.

[2] Des analyses réalisées par le Groupement interrégional de recherche sur les produits agropharmaceutiques (Girpa) à Angers, dont les apiculteurs n'ont toujours pas obtenu copie, affirment-ils.

Vous avez un projet ?
Concrétisez votre rêve de devenir propriétaire ! Découvrez votre futur logement neuf

FORD C-MAX Titanium X
Découvrez l'offre remarquable sur le FORD C-MAX avec SYNC à commandes vocales et GPS Europe !

Financement participatif
Prêtez aux PME, 1er prêt de 20 € offerts. Recevez des intérêts tous les mois.

Découvrez le Lumia 830
Technologie PureView, synchronisation facile et partage rapide - Un concentré de finesse

Publicité Ligatus

Les cookies assurent le bon fonctionnnement de nos sites et services. En utilisant ces derniers, vous acceptez l'utilisation des cookies. OK En savoir plus

imprimer l'article fermer la fenêtre

ariegenews

Mortalité des abeilles en Ariège: les apiculteurs entendent calmer le jeu avec les éleveurs

© midinews 2014

Une délégation de collectif des apiculteurs de l'Ariège a rencontré ce mercredi François Toulis, président de la chambre d'agriculture, Jean-François Naudi son vice-président et Emmanuel Lecomte son directeur.

SUR LE MÊME THÈME

AGRICULTURE
Session de la chambre d'agriculture: «il faut mettre sur la table les véritables pratiques des apiculteurs»

APICULTURE
Le ministère de l'Agriculture annonce aux apiculteurs ariégeois d'importants financements pour les deux ans à venir

APICULTURE
François Gerster, inspecteur général de la santé publique au chevet des apiculteurs ariégeois

En effet depuis quelques jours le climat est tendu, les pratiques des apiculteurs sont pointées du doigt par les éleveurs et vice versa. Il est vrai que la communication «*institutionnelle*» autour de la réunion en préfecture du 17 novembre n'a pas contribué à apaiser le débat.

Aujourd'hui faisons table rase du passé, c'est en quelque sorte ce que l'on a pu retenir de la démarche impulsée par la délégation* du collectif des Apiculteurs de l'Ariège reçue à la chambre d'agriculture tout à l'heure.

François Toulis a répété que la chambre d'agriculture n'était pas sanctuarisée à telle représentation syndicale plutôt que telle autre, qu'il était l'ambassadeur de toutes les productions locales sans exclusive et qu'il traitait tous les dossiers ariégeois avec la même opiniâtreté.

«*Vous êtes notre premier interlocuteur*, note Sylvie Humbert. *Depuis la réunion du 27 février dernier en présence de François Gerster, on ne donne pas de suite à notre dossier si on ne relance pas sans arrêt. A qui s'adresser, à la préfecture, au GDS à la chambre d'agriculture? A qui peut-on faire confiance ?*»

Le président Toulis reconnait (il l'a évoqué au cours de la dernière session de la chambre consulaire) que les apiculteurs sont comme tous les autres producteurs du département et qu'ils rencontrent une réelle problématique de mortalité qu'il faut essayer de résoudre. «*Cette réunion nous permet de désamorcer des positions systématiques et jette les bases d'une collaboration.*

Il faut travailler ensemble à la recherche des causes de ce fléau ; elles peuvent être multiples: est-ce le traitement des cultures, des animaux ou des traitements pas forcément agricoles auquel on ne pense pas systématiquement? Ce qui est sûr c'est qu'il faut faire un diagnostic pour essayer de comprendre les pratiques des uns et des autres et essayer de trouver ensemble une solution».

Des propos que les apiculteurs attendaient depuis longtemps: «*nos points de vue étaient divergeant, peut-être mal formulés ou mal exprimés, voire même mal relayés par la presse, mais il y a un réel désir de travailler ensemble et on ne peut que s'en féliciter*, précise Sylvie Humbert.

Nous souhaitons être conviés systématiquement surtout quand on parle de notre métier et des problèmes de mortalité des abeilles».

Une méthode de travail a été arrêtée par les parties en présence. Quatre zones vont être étudiées de près (la haute Ariège, le Couserans, les coteaux, la plaine), afin d'avoir des typologies différentes d'environnement.

«*Une gouvernance locale autour de la question de l'apiculture permettra à tous les acteurs du territoire (éleveurs apiculteurs, collectivités, particuliers) de mettre en place de bonnes pratiques, car il faut arriver à bien se connaitre pour bien travailler ensemble*», explique Emmanuel Lecomte.

Prochain rendez-vous le mercredi 7 janvier 2015

*constituée par Sylvie Humbert, apicultrice en Vallée d'Auzat, Nicolas Vélasquez, apiculteur à Ax les Thermes et Christophe Michelotti apiculteur à Contrazy

ariège | agriculture et environnement

Laurence Cabrol | 10/12/2014 - 20:33 | Lu: 34942 fois

Lien permanent vers l'article:
http://www.ariegenews.com/news-84268.html